PARTICIPATION CITOYENNE

Conseil des Jeunes Adultes (CJA)

Par délibération du 28/08/2022, le Conseil municipal de La Baule-Escoublac a approuvé la création d'un Conseil des Jeunes Adultes ayant pour objectif d'associer les jeunes adultes baulois à la vie de la commune, dans le cadre d'une politique « jeunesse » globale et intégrée à l'action de la municipalité.

Tu as entre 15 et 17 ans (possible si 18 ans en terminale), tu résides à La Baule-Escoublac, tu as des projets que tu veux partager. Rejoins le Conseil des Jeunes Adultes ! Tu peux candidater en cliquant ici pour rejoindre le Conseil en complétant le formulaire en ligne. (https://formulaires.mesdemarches.labaule.fr/je-participe/je-candidate-pour-rejoindre-le-conseil-des-jeunes-adultes/?cancelurl=https%3A//mesdemarches.labaule.fr/)

Un Conseil de jeunes adultes volontaires pour participer à la vie de la commune.

Objectifs

- Permettre aux jeunes adultes baulois d'évoluer au sein de leur ville en les aidant à devenir des citoyens responsables et à participer à la vie de leur commune ;
- Permettre aux jeunes adultes volontaires de s'impliquer dans la vie de leur commune, de proposer et mettre en œuvre des projets ;
- Prendre en compte la parole des jeunes conseillers du CJA ;
- Sensibiliser les jeunes adultes à la citoyenneté et la démocratie.

Les représentants du CJA

Nom	Prénom
Chatellier	Judith
KULIPA	Viachaslav
MAROILLER	Lorène
ROIZIL	Sara
MOREAU	Camille

Rôle des représentants du CJA

Les représentants du CJA jouent 4 rôles majeurs.

1. **Représenter** les jeunes citoyens baulois ;
2. **Dynamiser** ta ville en initiant des projets innovants ;
3. **Donner ton avis** sur la vie locale bauloise ;
4. **Participer aux manifestations** organisées par la Ville de La Baule-Escoublac.

Fonctionnement

Le Conseil des Jeunes Adultes est composé de jeunes Baulois volontaires âgés de 15 à 17 ans (18 ans si en classe de terminale). Les garçons et les filles sont à parité dans la mesure du possible selon les candidatures reçues.

Un accompagnement par :

- L'adjoint au maire en charge de la participation citoyenne ;
- Des animateurs et animatrices élus.

L'organisation du CJA

- **Des réunions thématiques de projets** tous les 2 mois ;
- **Des réunions avec tous les membres** 3 fois par an ;
- **Une charte** qui fixe les règles de fonctionnement du CJA.

Mise en place

Le CJA sera présidé par Monsieur le Maire ou ou par l'adjoint au maire en charge de la participation citoyenne, de la qualité de vie, de la circulation des transports, de la plage et du quartier d'Escoublac. Il sera soutenu par le comité de pilotage composé de :

- Monsieur le Maire de La Baule-Escoublac ;
- Des élus municipaux en charge du CJA ;
- Les jeunes membres du CJA ;

Le CJA se réunira au moins trois fois par an en réunion plénière en présence de l'adjoint au maire en charge de la participation citoyenne, de la qualité de vie, de la circulation des transports, de la plage et du quartier d'Escoublac et des élus référents pour échanger avec les jeunes du CJA. Des réunions thématiques seront organisées pour présenter la vie locale de la commune, les projets, des réflexions sur des sujets divers.

Charte du Conseil des Jeunes Adultes

Les droits

Les membres du CJA sont égaux en droit. Chaque membre a le droit de :

Liberté d'opinion et d'expression dans le respect de l'autre ;

- Être le porte-parole des jeunes ;
- Améliorer la vie et le quotidien de la jeunesse ;
- Aborder les problèmes de la jeunesse ;
- S'impliquer dans les actions locales à l'information des projets municipaux ;
- Représenter le CJA lors des différentes manifestations organisées par la mairie ;
- Donner aux jeunes la possibilité de participer à la vie citoyenne en faisant part de leurs idées ;
- Disposer des moyens et de la logistique de la municipalité, nécessaires pour la réalisation des projets du CJA.

Les devoirs

Les conseillers du CJA s'engagent à :

- Ne pas utiliser le CJA comme outil politique ou publicitaire ;
- S'informer des besoins de la jeunesse ;
- Informer l'entourage et les jeunes de la ville des actions du CJA ;
- Être le représentant des jeunes auprès des élus municipaux ;
- Favoriser la citoyenneté et l'expression participative ;
- S'investir dans les projets du CJA ;
- Être porteur de projets ambitieux et œuvrer à leur réalisation, mais aussi veiller à leur suivi ;
- Être attentif et tolérant lors des échanges entre membres du CJA ;
- Assister aux réunions ;
- Ouvrir ses e-mails en lien avec le CJA et prendre note de toutes les informations transmises, particulièrement les comptes rendus des groupes de travail ;
- Faire respecter la charte du CJA.

Les valeurs

Les valeurs éthiques représentent les conseillers :

- Diversité ;
- Citoyenneté ;
- République ;
- Solidarité ;
- Investissement et engagement ;
- Développement du sens critique constructif ;
- Respect ;
- Convivialité.

Fil Infos

INSTITUTION

Réouverture estivale des annexes de mairies Lajarrige et Escoublac le samedi matin

VIE DÉMOCRATIQUE

Recensement de la population : du 16 janvier au 22 février 2025

VIE DÉMOCRATIQUE

Mise à jour de votre situation électorale

VILLE DE LA BAULE
Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

02 51 75 75 75